



Belgique België  
P.P. - P.B.  
7100 - LA LOUVIERE  
BC31252  
P910494



Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre  
asbl

Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières

Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

E-Mail : [ceraic@swing.be](mailto:ceraic@swing.be)

N° 32

## Editorial

Depuis plus de 15 ans maintenant, le Ce.R.A.I.C. œuvre pour dynamiser l'intégration des personnes d'origine étrangère sur notre territoire de compétence.

Rappelons que le Ce.R.A.I.C. est constitué en asbl et dispose donc d'un Conseil d'administration composé de 2 chambres avec parité entre pouvoirs publics et associatifs.

Tous ensemble et en concertation, nous développons des initiatives locales et globales dans divers domaines de l'intégration, comme le droit des étrangers, la formation et l'emploi.

J'en profite pour vous inviter à notre journée de travail sur le thème de l'accès à l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère à la Maison des associations le mardi 10 décembre. La plate-forme « Diversité, un plus pour l'entreprise », coordonnée par le Ce.R.A.I.C., souhaite mettre en lumière les phénomènes de discriminations parfois exacerbées dans le contexte de crise économique actuelle et de politiques (notamment migratoires) nationales, européennes et internationales austères.

Dans des perspectives de proximité, le Ce.R.A.I.C. s'est doté d'un plan local d'intégration (PLI) afin d'interagir aux côtés du Plan de Cohésion Sociale (PCS) dans les communes, du Forem, des représentants des travailleurs et de divers acteurs en faveur de la diversité et de l'intégration.

Il n'y a pas de doute, à l'heure où la crise en Europe et en Belgique fait rage et où la flexibilité et la disponibilité sont devenues les « maîtres-mots », le Ce.R.A.I.C. fait figure de pilier indispensable pour une politique d'intégration et d'insertion juste et équitable. Localement, il développe une action efficiente de soutien auprès d'autres asbl, d'écoles, etc. en faveur des personnes rencontrant des difficultés. Il participe, notamment, à la mise en place de formations ou de moments de sensibilisation (voir agenda : « permis de conduire », « le monde de l'asbl », « les familles roms », etc.).

Le Ce.R.A.I.C. pense déjà à de nouveaux projets selon les besoins des communes et des associations pour 2014.

Je termine ces quelques lignes en vous remerciant, tous, pour votre collaboration.

**Bruno Scala**  
Président du Ce.R.A.I.C.

# L'intégration et la cohésion sociale s'articulent pour la construction d'une société interculturelle.

En 2009, la Wallonie se dote de deux outils fédérateurs afin d'œuvrer à l'intégration et à la cohésion sociale pour le bien-être de ses citoyens.

Au niveau régional, le Ce.R.A.I.C. (comme les autres Centres régionaux d'intégration) cadre son Plan local d'intégration (PLI). Il définit ainsi ses actions dans le respect des missions du décret et en lien avec les attentes du réseau local qui couvre les 15 communes de son territoire de compétence.

Au niveau communal, les villes et entités rentrent leur Plan de cohésion sociale (PCS) qui se décline en une série d'actions coordonnées et articulées autour de 4 axes : l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la santé et les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

L'articulation entre le PLI et les PCS est apparue de manière évidente tant aux décideurs qu'aux travailleurs de terrain, car « l'intégration des personnes issues de l'immigration vise le renforcement de la cohésion sociale au sein d'une société interculturelle »<sup>1</sup>, c'est-à-dire une société dans laquelle l'ensemble de la population se sent et est intégrée.

## Partenariats et synergies entre les acteurs locaux sont les ingrédients communs aux deux plans.

Ces deux dispositifs se renforcent mutuellement et de manière évidente par une collaboration efficace. De plus, le PLI et les PCS permettent de mettre en action les 3 acteurs principaux de l'intégration et de la cohésion sociale : la politique (aux différents niveaux de pouvoir), la société d'accueil et la population issue de l'immigration.

Les concepts clés qui unissent les deux plans sont « Actions coordonnées » et « Actions ciblées ». En effet, les Centres régionaux ont des missions visant l'intégration du public cible que sont les personnes étrangères ou d'origine étrangère. C'est au travers de synergies avec un ensemble d'opérateurs de terrain, d'institutions, d'associations, ... œuvrant dans divers secteurs, que le Ce.R.A.I.C. peut créer des réponses spécifiques tant aux besoins d'accompagnement de la population issue de l'immigration qu'aux attentes de collaborations, de formations des professionnels en contact avec ce public.

C'est pourquoi, le PLI du Ce.R.A.I.C. introduit la notion d'actions coordonnées avec l'ensemble du paysage institutionnel de son territoire de compétence. Actions qui, d'une part tiennent compte des missions du décret visant l'intégration de la personne étrangère et d'origine étrangère et

d'autre part, des réalités locales. Et de même pour les communes qui déclinent leur plan en une série d'actions coordonnées pour que chaque personnes ait un « (...) accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse et philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap. »<sup>2</sup>

## Le diagnostic du Plan local d'intégration au service du Plan de cohésion sociale.

Le Ce.R.A.I.C. est présent dans les sous-commissions de travail de plusieurs PCS afin de donner une vision des problèmes et difficultés vécus par le public issu de l'immigration. Vision qu'il est en mesure de fournir grâce à un diagnostic PLI. Voici brièvement ici ce diagnostic, présenté en termes de besoins, se référant aux 4 axes des PCS.

**L'insertion socioprofessionnelle** : les besoins en apprentissage de la langue avec une offre qui correspond à la demande (les cours FLE ciblés métiers, l'adaptation des tests d'entrée et des formations qualifiantes au public visé), l'équivalence des diplômes, la valorisation spécifique des acquis et expériences propres aux migrants, la complexité des démarches administratives et des documents nécessaires pour le permis de travail, ... Si des efforts ont déjà été consentis, la spécificité des publics étrangers ou d'origine étrangère nécessite une démarche qui prend toujours un peu plus en compte leur réalité.

**Le logement** : l'information auprès du propriétaire et du locataire de pratiques qui respectent l'égalité des droits. L'information et la formation des acteurs sociaux qui soutiennent la démarche de recherche de logement sont tout aussi primordiales. En effet, les questions en lien avec les discriminations sont sous-jacentes, surtout en temps de crise financière et crise du logement.

**La santé** : les besoins d'interprétariat parfois nécessaires dans les rapports avec les services médicaux, une information et une sensibilisation à l'offre élargie des services concernant de près ou de loin la santé (comme les Planning familiaux) .

**Les liens sociaux** : ces besoins diffèrent selon les raisons de migration: regroupement familial, demande d'asile, travail, ... Néanmoins, les interactions et la participation sociale constituent des dimensions clés pour l'intégration<sup>3</sup>, et ce, pour toute personne voulant s'installer dans une ville, dans un quartier, dans un environnement professionnel. Un « capital social interculturel »<sup>4</sup> peut ainsi être développé. Pour y arriver, il en va de la motivation et de la bonne volonté de l'ensemble des acteurs déjà évoqués (politique, populations « d'accueil » et « accueillies ») afin de pouvoir aller au-delà du partage des folklores et de l'art culinaire qui n'est qu'un - beau - point de

départ de la rencontre de l'Autre. Pour atteindre la cohésion sociale, il est nécessaire de franchir d'autres pas essentiels, avec et au-delà des différences. L'école y parvient parfois lorsqu'élèves et enseignants sont animés par le désir de la «rencontre de l'Autre». Il est plus difficile d'y arriver «dans la ville». Un bon début est de pouvoir s'informer réciproquement, entre public cible, réseau d'associations et de services existant.

Force est de constater que ces besoins mis en exergue par le PLI du Ce.R.A.I.C. sont transversaux aux 4 axes envisagés au sein des PCS. Or, depuis 2009, le Ce.R.A.I.C. s'est investi à la fois d'une façon protocolaire dans les réunions des comités de coordination dans 11 communes<sup>5</sup>, et dans diverses sous-commissions de travail concernant bien trop souvent le seul quatrième axe des liens sociaux. Cependant, en 2013, les demandes augmentent et ce ne sont pas moins de 14 communes qui ont souhaité notre collaboration pour définir leur plan stratégique 2014-2020.

Gageons que nous puissions, à travers ces nouvelles collaborations, mieux investir l'ensemble des axes. Une prise en compte transversale de la spécificité des besoins de la population étrangère, comme celle des besoins d'autres publics cibles d'ailleurs, est en effet essentielle pour atteindre «la réduction des disparités économiques et sociales et l'accès aux droits fondamentaux pour tous»<sup>6</sup> visés par la cohésion sociale.

<sup>1</sup>-DISCRI, « Cohésion sociale, intégration et interculturalité. Trois concepts clés pour les Centre Régionaux d'Intégration ». DISCRI avec l'aide du Fonds Social Européen et la Wallonie, p. 6.

<sup>2</sup>-Décret de 2008 relatif aux Plans de Cohésion sociales, voir : [http://cohesion sociale.wallonie.be/spip/IMG/pdf/Decrets\\_PCS\\_CF\\_et\\_RW\\_du\\_06112008-MB26112008.pdf](http://cohesion sociale.wallonie.be/spip/IMG/pdf/Decrets_PCS_CF_et_RW_du_06112008-MB26112008.pdf)

<sup>3</sup>-MARTINIELLO Marco, REA Andrea, TIMMERMAN Christiane & WETS Johan (Eds), 2010. *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*. Gent : Academia Press, p. 2.

<sup>4</sup>-JACOBS Dirk & TILLIE Jean, 2011. «Ethnic Social Networks, Social Capital and Political Participation of Immigrants», in Azzi A., Chrysoschoou X., Klandermans B. & Simon B. (Eds) *Identity and Participation in Culturally Diverse Societies. A Multidisciplinary Perspective*. Chichester: Wiley-Blackwell, pp.296-314.

<sup>5</sup>- Anderlues, Binche, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Enghien, Estinnes, La Louvière, Manage, Morlanwelz, Seneffe, Soignies.

<sup>6</sup>-DISCRI, « Cohésion sociale, intégration et interculturalité. Trois concepts clés pour les Centre Régionaux d'Intégration », p. 9.

## L'article 18 du plan de cohésion sociale : une subvention possible pour les associations.

La Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances de la Région wallonne octroie dans le cadre de l'article 18 du décret relatif aux plans de cohésion sociale un budget supplémentaire accordé aux associations qui œuvrent dans le Plan de cohésion sociale et dans les limites de ses compétences.

Concrètement, la subvention permet aux associations ayant une personnalité juridique de bénéficier d'un montant annuel accordé par la commune pour réaliser une ou plusieurs actions qui s'inscrivent dans le Plan de cohésion sociale et ce pour une durée égale à celle du Plan ou une année civile au minimum.

La commune reste responsable de la bonne utilisation de la subvention allouée, une convention spécifique "Article 18" est rédigée entre la commune et l'association avant la mise en œuvre de l'action; une note de créance établie par le bénéficiaire sera présentée à la commune ainsi que les justificatifs financiers relatifs aux dépenses.

Faisant référence à l'un des 4 axes prioritaires des PCS qui concerne les liens sociaux intergénérationnels et interculturels, le Ce.R.A.I.C. a saisi l'opportunité de développer des actions en partenariat avec les plans de cohésion sociale de plusieurs communes.

A titre d'exemple, sur le territoire de la commune d'Anderlues, dès 2009, le partenariat avec le PCS a permis de mettre progressivement sur pied divers projets concertés avec différents secteurs du Ce.R.A.I.C.

Il apparaît d'emblée que réunir des habitants de la localité autour d'une rencontre festive favorise le brassage des différentes cultures en présence.

Le premier projet, sous la responsabilité du secteur «associatif» du Ce.R.A.I.C. prend la forme d'une journée interculturelle regroupant des associations locales d'horizons divers avec des stands de dégustation culinaire, animations interculturelles, folklore traditionnel, etc. Mais aussi sous la forme d'une journée d'accueil à destination des nouveaux habitants de la commune d'Anderlues en vue de leur meilleure intégration. Les deux journées se sont enracinées comme deux rendez-vous annuels incontournables.

Le rôle du Ce.R.A.I.C. a consisté à mettre sur pied un réseau local d'intégration (PLI à l'échelle communale) regroupant plusieurs autres acteurs de la ville soucieux de l'intégration du public issu de l'immigration, tels que le CPAS, l'AMO, la bibliothèque,...

Un premier diagnostic a révélé l'absence de cours de français langue étrangère (FLE) et la nécessité de former les professionnels à l'interculturalité.

Ces manques ont été couverts par une formation à l'interculturalité et une formation à la législation sur l'accès au territoire et au séjour à destination des travailleurs sociaux. La particularité a été d'y inclure d'autres PCS des communes limitrophes.

Pour le FLE, plusieurs partenaires ont permis l'organisation de cours pour les personnes ne connaissant pas le français.

D'autres projets verront bientôt le jour tel un guide regroupant tous les opérateurs sur la commune, et bien d'autres projets encore en chantier tels que la sensibilisation dans les écoles au respect des différences.

# Infos - à vos agendas...

**Journée de réflexion et d'échange « Le français comme vecteur d'intégration : concepts et ressources »** a eu lieu ce 25 octobre  
Infos : madame Pina LATTUCA au 064/23.86.56

**Journée de découverte - Outil pédagogique « Une Fouzincroyable aventure »** a eu lieu ce 5 novembre à la Bibliothèque de Trivières, rue Dieudonné François 43 à 7100 Trivières  
Infos : madame Catherine DUCHATEAU au 064/23.86.56

## Activités à venir :

### Conférences - Repère-toi

**Le maintien des traditions culturelles en contexte migratoire** a eu lieu le 5 novembre 2013 de 9h à 12h

**La surconsommation et les dangers des médias** - A venir : le 17 décembre 2013, de 9h à 12h

Lieu : Maison des Associations, Place Mansart 24 à 7100 La Louvière

Infos : madame Claude GIOVANARDI au 064/23.86.57

### Journée de découverte de Malettes pédagogiques

sur les thèmes du logement, de la santé, de l'enseignement, du vivre ensemble, de l'emploi et la sécurité sociale

Dates : les 28 et 29 novembre et le 5 décembre 2013

Lieu : Maison des Associations, Place Mansart 24 à 7100 La Louvière

Infos : madame Catherine DUCHATEAU au 064/23.86.56

### Journée de réflexion - Travailler avec les familles roms en provenance d'Europe centrale et orientale : quel noeud socio-juridique ?

Dates : le 3 décembre 2013

Lieu : Maison des Associations, Place Mansart 24 à 7100 La Louvière

Infos : madame Claude GIOVANARDI au 064/23.86.57

### Séminaire - Diversité, un plus pour l'entreprise

Dates : le 10 décembre 2013

Lieu : Maison des Associations, Place Mansart 24 à 7100 La Louvière

Infos : madame Pina LATTUCA au 064/23.86.56

### Vie associative - En quête d'identité(s)

Le Ce.R.A.I.C. s'associe à la Maison de la Laïcité de La Louvière qui propose :

#### Une expo-animation.

Dates : du 5 novembre au 22 novembre 2013 de 9h00 à 11h30 ou de 13h00 à 15h30 (fermé le week-end)

Lieu : Athénée provincial de La Louvière (implantation Arts et Métiers), rue Paul Pastur 1 à La Louvière.

#### Des Ciné-débats autour des identités.

Dates : du 5 au 29 novembre 2013 (mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30 ou de 13h00 à 15h30)

Lieu : Au Centre de Ressources Multimédias (la Médiathèque) 36, rue Albert 1er à La Louvière

#### Une animation gratuite sur la vie sexuelle et affective.

Dates : du 14 octobre au 8 décembre (horaires à convenir).

Lieu : Au Centre de Planning Familial « La Famille Heureuse Claire Houtain », rue Warocqué 124 à La Louvière ou dans vos locaux.

Infos : monsieur Rachid TALBI, au 064/23.86.56

### Vie associative - T'y crois? T'y crois pas? Parlons-en...

Le Ce.R.A.I.C. s'associe à la Maison de la Laïcité de La Louvière pour vous proposer un parcours à la découverte de l'autre, de ses convictions, doutes, rites, croyances... 4 lieux à visiter à La Louvière et à Morlanwelz suivis d'un café citoyen.

Dans chaque lieu visité, le thème abordé sera :

« Tolérance zéro ? » à la Maison de la Laïcité le 19 octobre 2013

« A la vie, à la mort ? » à l'Eglise Evangélique le 16 novembre 2013

« Dieu, avec ou sans majuscule ? » au Monastère le 7 décembre 2013

« Croire ou ne pas croire ? » à la Mosquée le 25 janvier 2014

Infos : monsieur Rachid TALBI - 064/23.86.56

Vous êtes sensible à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler, **contactez-nous.**

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières

Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

E-Mail : [ceraic@swing.be](mailto:ceraic@swing.be) - **Anne Costa, 064/23.99.63**

Avec le soutien du Ministère wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, du Fond social européen et de la Province de Hainaut et de l'imprimerie Godet Graphic - Chaussée de Nivelles, 77 - 7170 Manage - 064/55 84 72

